

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 9 novembre 2004 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Paola De Monte, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Normand Lemay, Alain Portelance et Alain St-Jean, tous commissaires, ainsi que MM. Denis Claude Blais et Claude D'Amour, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Michel Gratton, dir. serv. aff. corp. et comm., Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Yvan Binette, dir. serv. ress mat., Mmes Johanne Marra, dir. serv. form. gén. jeunes, Suzanne Gendron, dir. adj. serv. form. gén. jeunes, Francine Santerre, coord. serv. form. ad. et prof. et Julie Brunelle, secr. gén. adj.

Mme Marinella De Oliveira a prévenu de son absence et M. Jocelyn Gardner a prévenu de son retard.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-041109-2057

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2004 tel quel.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-041109-2058

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

5. Recommandations de la commission d'étude éducative :
 - 5.1 Calendriers scolaires 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008, secteur jeunes – adoption pour consultation;

- 5.2 Calendriers scolaires 2005-2006, secteur FGAP – adoption pour consultation;
- 5.3 Révision de la politique sur les frais exigés des parents;
- 5.4 Rapport sur les services offerts aux élèves de 14 à 17 ans;
- 5.5 Jeux du Québec;
- 6. Recommandations de la commission d'étude administrative;
- 6.1 Vente d'un terrain à Deux-Montagnes;
- 7. Mesures pour assurer le renouvellement des équipements informatiques;
- 8. Rapport du comité ad hoc sur le fonctionnement du conseil des commissaires :
 - 8.1 Recommandations du comité;
 - 8.2 Mandat – révision des règles de régie interne du conseil;
 - 8.3 Formation d'un comité ad hoc sur la rémunération des commissaires;
 - 8.4 Modifications à la composition des commissions d'étude et de comités;
 - 8.5 Présidence des commissions d'étude;
- 9.1 Compte rendu de la commission d'étude éducative élargie du 21 septembre 2004;
- 9.2 Demande à la commission d'étude éducative;
- 10.1 Échanges sur l'appartenance à l'ACSRL;
- 10.2 Soirée portugaise;
- 12.1 Dossier GM – suivi (huis clos);
- 13.1 Centraide;
- 14.1 Construction d'une école primaire dans Fontainebleau;
- 15.1 Audiences publiques;
- 15.2 Événements à ESP;
- 15.3 Sondage auprès du personnel;
- 17.1 Comité sur les services de garde au secondaire (EHDA).

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

M. André Contant occupe son siège à 19 h 45.

Mme Johanne Beaulieu occupe son siège à 19 h 50.

M. Jocelyn Gardner occupe son siège à 20 h.

CALENDRIERS SCOLAIRES 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 – SECTEUR JEUNES

Proposition

ATTENDU que l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique stipule que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles, en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU que les articles 193 et 244 de cette même loi stipulent que le calendrier scolaire est l'objet de consultation auprès du comité de parents et des enseignants;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADOPTER pour fins de consultation, auprès des groupes concernés, le projet des calendriers scolaires 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 - secteur jeunes;

DE FIXER l'échéancier pour le retour des avis au 14 janvier 2005;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 342.

AMENDEMENT

Résolution n° CC-041109-2059

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'AMENDER la proposition de Mme Guylaine Richer, en ajoutant à la consultation une hypothèse additionnelle pour l'année 2007-2008, prévoyant la semaine de relâche durant la période du 25 au 29 février 2008.

Pour (16) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, André Contant, Ginette Cyr, Paola De Monte, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Claude Girard, Normand Lemay, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Alain Portelance, Guylaine Richer et Alain St-Jean.

Contre (6) : Normand Chalifoux, Maryse Chevalier, Sandra East, Lise Landry, Rita-Thérèse Poisson et Johanne Roy.

Abstention (2) : Lyne Deschamps et Jocelyn Gardner.

Adopté

La présidente appelle le vote sur la proposition amendée de Mme Guylaine Richer, laquelle se lit maintenant comme suit :

CALENDRIERS SCOLAIRES 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 – SECTEUR JEUNES

Résolution n° CC-041109-2060

ATTENDU que l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique stipule que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles, en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU que les articles 193 et 244 de cette même loi stipulent que le calendrier scolaire est l'objet de consultation auprès du comité de parents et des enseignants;

ATTENDU la recommandation de la direction du service de la formation générale des jeunes et de la direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADOPTER aux fins de consultation auprès des groupes concernés, le projet des calendriers scolaires 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 - secteur jeunes, tel qu'amendé;

DE FIXER l'échéancier pour le retour des avis au 14 janvier 2005;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 342.

Adopté

CALENDRIERS SCOLAIRES 2005-2006 - SECTEUR FGAP

Résolution n° CC-041109-2061

ATTENDU que l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique stipule que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle, des centres d'éducation des adultes, en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU que l'article 254 de cette même loi stipule que le calendrier scolaire est objet de consultation auprès des enseignants;

ATTENDU la recommandation de la direction du service de la formation générale adulte et professionnelle, ainsi que des directions de centre;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADOPTER aux fins de consultation auprès des groupes concernés, les projets de calendriers scolaires 2005-2006 pour la formation générale des adultes et la formation professionnelle;

DE DEMANDER le retour des avis pour le 14 janvier 2005;

DE VERSER lesdits documents au répertoire des présentes sous la cote 343.

Adopté

FRAIS EXIGÉS DES PARENTS

Résolution n° CC-041109-2062

ATTENDU la « Politique sur les frais exigés des parents » en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2001;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 5.7 de cette politique, celle-ci devait être révisée en 2003-2004;

ATTENDU le rapport provincial du ministère de l'Éducation, à la suite d'une collecte de données auprès des écoles et des commissions scolaires de la province;

ATTENDU la recommandation du ministre de l'Éducation de prolonger le mandat du groupe de travail sur les frais exigés des parents;

ATTENDU la recommandation de la commission éducative, lors de sa séance du 2 novembre 2004;

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE PROLONGER l'application de la présente politique de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, afin d'en permettre la révision après la publication des travaux dudit comité provincial.

Adopté

RAPPORT SUR LES SERVICES OFFERTS AUX ÉLÈVES 14-17 ANS

Proposition

ATTENDU la résolution n° CC-040413-1853 mandatant la commission d'étude éducative pour étudier l'ensemble des services offerts aux élèves de 14-17 ans, incluant l'exploration des différents modèles d'enseignement existants, par exemple l'enseignement semestriel, dans le but de favoriser la diplomation;

ATTENDU la formation d'un comité de travail pour faire l'analyse de ces services;

ATTENDU les visites effectuées par ce comité et les recommandations faites;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative, lors de sa séance du 2 novembre 2004, d'accueillir favorablement les recommandations du comité ad hoc;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE RECEVOIR les recommandations du comité 14-17;

DE DONNER un mandat à la direction générale de faire une étude de faisabilité de ces recommandations, en ayant le souci de favoriser les passerelles entre les services offerts;

DE VERSER au répertoire des présentes, sous la cote 344, le rapport du comité 14-17 sur les services offerts aux élèves de 14-17 ans.

AMENDEMENT

Résolution n° CC-041109-2063

Il est proposé par Mme Lyne Deschamps

D'AMENDER la proposition de Mme Guylaine Richer :

- en ajoutant au deuxième paragraphe, après les mots « faisabilité de ces recommandations », les mots « ou de toute autre »;
- en ajoutant à la fin du même paragraphe, les mots « et de faire rapport au conseil des commissaires au plus tard en mai 2005 ».

Adopté

La présidente appelle le vote sur la proposition amendée de Mme Guylaine Richer, laquelle se lit maintenant comme suit :

RAPPORT SUR LES SERVICES OFFERTS AUX ÉLÈVES 14-17 ANS

Résolution n° CC-041109-2064

ATTENDU la résolution n° CC-040413-1853 mandatant la commission d'étude éducative pour étudier l'ensemble des services offerts aux élèves de 14-17 ans, incluant l'exploration des différents modèles d'enseignement existants, par exemple l'enseignement semestriel, dans le but de favoriser la diplomation;

ATTENDU la formation d'un comité de travail pour faire l'analyse de ces services;

ATTENDU les visites effectuées par ce comité et les recommandations faites;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative, lors de sa séance du 2 novembre 2004, d'accueillir favorablement les recommandations du comité ad hoc;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE RECEVOIR les recommandations du comité 14-17;

DE DONNER un mandat à la direction générale de faire une étude de faisabilité de ces recommandations ou de toute autre, en ayant le souci de favoriser les passerelles entre les services offerts et de faire rapport au conseil des commissaires au plus tard en mai 2005;

DE VERSER au répertoire des présentes, sous la cote 344, le rapport du comité 14-17 sur les services offerts aux élèves 14-17 ans.

Adopté

VENTE D'UN TERRAIN À DEUX-MONTAGNES

Résolution n° CC-041109-2065

ATTENDU diverses demandes faites par des promoteurs qui désirent acquérir le lot 2 800 845 situé à Deux-Montagnes;

ATTENDU que la valeur marchande du terrain a été établie à 90 000 \$ par la Société d'Analyse Immobilière D.M. inc, en date du 24 mars 2004;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative, lors de sa séance du 19 octobre 2004, de procéder à un appel d'offres public;

Il est proposé par M. Claude Girard

D'AUTORISER la direction du service des ressources matérielles à procéder à un appel d'offres public pour la vente dudit terrain.

Pour (18) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, Maryse Chevalier, André Contant, Paola De Monte, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Normand Lemay, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson, Johanne Roy et Alain St-Jean.

Contre (5) : Ginette Cyr, Lyne Deschamps, Benoît Gagnon, Alain Portelance et Guylaine Richer.

Mme Lise Landry était absente lors du vote.

Adopté

MESURE POUR ASSURER LE RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

Résolution n° CC-041109-2066

ATTENDU que le plan de cinq ans du ministère de l'Éducation pour l'implantation des nouvelles technologies de l'information (mesure 50590) a pris fin le 30 juin 2001;

ATTENDU que cette mesure prévoyait un montant annuel d'environ 55 \$ par élève pour l'acquisition d'équipements informatiques à des fins pédagogiques;

ATTENDU que la plupart des équipements acquis avec la mesure 50590 sont maintenant désuets;

ATTENDU la nécessité de remplacer de façon régulière ces équipements pour répondre adéquatement aux besoins de l'enseignement et de la réforme de l'éducation;

ATTENDU l'annonce du 16 décembre dernier de la mesure 50670, visant l'achat d'équipements informatiques à des fins pédagogiques;

ATTENDU que cette mesure consentie pour l'année 2003-2004 prévoyait une somme d'environ 16 \$ par élève, montant nettement insuffisant pour remplacer, même une partie, des équipements informatiques désuets acquis avec la mesure 50590;

ATTENDU qu'aucune autre mesure n'est actuellement prévue dans le projet de règles budgétaires pour l'année 2004-2005;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE DEMANDER au ministère de l'Éducation de bonifier sa mesure actuelle 50670 pour la rendre équivalente à l'ancienne mesure 50590 et de l'intégrer aux règles budgétaires des commissions scolaires de façon permanente, afin d'assurer le remplacement continu des équipements informatiques désuets servant à l'enseignement;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux députés du territoire de la Commission scolaire, ainsi qu'à l'ensemble des commissions scolaires du Québec, au comité de parents, à la Fédération des comités de parents du Québec et à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Adopté

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-041109-2067

Il est proposé par M. Claude Girard

DE SUSPENDRE la séance pour quelques minutes.

Adopté

Il est 21 h 05.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n° CC-041109-2068

Il est proposé par Mme Ginette Cyr

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 21 h 20.

HOMMAGE À UN COMMISSAIRE

La présidente indique qu'un commissaire, M. Jocelyn Gardner, a reçu ce soir à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Plaines le certificat de mention d'honneur décerné par son Excellence la Gouverneure générale du Canada, Mme Adrienne Clarkson, pour avoir porté secours à deux femmes prisonnières d'un véhicule en flammes.

Les commissaires félicitent chaleureusement M. Jocelyn Gardner.

RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Résolution n° CC-041109-2069

ATTENDU la recommandation unanime du comité ad hoc sur le fonctionnement du conseil des commissaires;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE CONFIER à l'actuel comité ad hoc sur le fonctionnement du conseil des commissaires le mandat de recommander au conseil, au plus tard en février 2005, un texte amendé des « Règles de régie interne et de procédures d'assemblée » qui tiendra compte des orientations proposées dans le rapport du comité;

DE VERSER ledit rapport au répertoire des présentes sous la cote 345.

Adopté

COMITÉ PLÉNIER

Résolution n° CC-041109-2070

ATTENDU le mandat donné au comité ad hoc (rés. n° CC-041109-2069);

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ÉTUDIER en comité plénier la recommandation du comité ad hoc, avant son dépôt à une séance du conseil des commissaires.

Adopté

COMITÉ AD HOC SUR LA RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES

Résolution n° CC-041109-2071

ATTENDU la recommandation unanime du comité ad hoc sur le fonctionnement du conseil des commissaires;

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE CONFIER à un comité ad hoc, le mandat d'étudier les modalités de rémunération des commissaires et de faire rapport à une séance du conseil.

Adopté

COMPOSITION DU COMITÉ AD HOC

Appel des candidatures

La présidente appelle les candidatures pour le comité ad hoc sur la rémunération des commissaires.

Mme Ginette Cyr propose Mme Lyne Deschamps;
Mme Ginette Cyr propose M. André Contant;
M. Alain St-Jean propose M. Alain Portelance;
M. Claude Girard se propose;
M. Denis Claude Blais se propose;
Mme Josée Bastien se propose;
Mme Guylaine Richer propose Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette;
Mme Maryse Chevalier propose M. Jocelyn Gardner;
M. Alain Portelance propose M. Alain St-Jean;
M. Normand Lemay propose M. Daniel B. Bisson.

Mmes Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, MM. André Contant et Jocelyn Gardner refusent d'être mis en candidature. Mme Josée Bastien, MM. Daniel B. Bisson, Claude Girard, Alain Portelance, Alain St-Jean et Denis Claude Blais acceptent.

COMITÉ AD HOC SUR LA RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES

Résolution n° CC-041109-2072

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE DÉSIGNER les commissaires suivants au comité ad hoc sur la rémunération des commissaires :

Mme Josée Bastien;
M. Daniel B. Bisson;
M. Claude Girard;
M. Alain Portelance;
M. Alain St-Jean;
M. Denis Claude Blais;

en plus de la présidente de la Commission scolaire, qui est d'office membre de tous les comités.

Adopté

TRAVAUX DES INSTANCES POLITIQUES

Proposition

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ACCEPTER la recommandation du comité ad hoc sur le fonctionnement des séances des instances politiques, à savoir :

- Une réunion d'une commission d'étude, le premier mardi du mois;
- une séance du comité exécutif, le deuxième mardi du mois;
- une réunion de la deuxième commission d'étude, le troisième mardi du mois;
- une séance du conseil des commissaires, le quatrième mardi du mois.

Pour (7) : Josée Bastien, Sandra East, Paule Fortier, Claude Girard, Lise Landry, Normand Lemay et Rita-Thérèse Poisson.

Contre (16) : Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, Maryse Chevalier, André Contant, Ginette Cyr, Paola De Monte, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Alain Portelance, Guylaine Richer, Johanne Roy et Alain St-Jean.

Abstention (1) : Johanne Beaulieu

Rejeté

TRAVAUX DES INSTANCES POLITIQUES

Résolution n° CC-041109-2073

ATTENDU les commentaires recueillis;

Il est proposé par Mme Maureen Pagé

DE TENIR une session de perfectionnement permettant aux commissaires de s'approprier le « Code d'éthique et de déontologie » et d'échanger sur le rôle et les responsabilités des commissaires, ainsi que sur l'impact de leurs interventions, tout en tenant compte du contexte social actuel touchant l'éthique. Cette session devrait faire une large place à des études de cas et à des situations vécues.

Adopté

PROCÉDURE D'ÉLECTION

Résolution n° CC-041109-2074

ATTENDU qu'il a lieu d'adopter une procédure pour l'élection;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE RETENIR la procédure suivante :

- Identification du poste à combler;
- période de mises en candidature;
- la ou les propositions sont reçues pour les postes à combler;
- procédure de vote.

DE PROCÉDER par scrutin secret et seul le résultat final sera divulgué;

DE DÉSIGNER MM. Richard Chaurest et Yvon Truchon comme scrutateurs;

DE DÉTRUIRE les bulletins de vote dès que les résultats sont divulgués.

Adopté

COMPOSITION DES COMMISSIONS D'ÉTUDE ET DE COMITÉS

Appel de candidatures

Comité de révision

La présidente appelle les candidatures pour le poste disponible au comité de révision, à la suite du retrait de Mme Lise Landry.

Mme Sandra East propose M. Daniel B. Bisson;
Mme Lyne Deschamps propose M. Alain St-Jean;
Mme Lyne Deschamps propose Mme Ginette Cyr;
M. Benoît Gagnon propose Mme Thérèse Lessard.

Mmes Ginette Cyr, Thérèse Lessard et M. Alain St-Jean refusent d'être mis en candidature. M. Daniel B. Bisson accepte.

M. Daniel B. Bisson est déclaré élu.

Comité sur la réforme et la réussite et sur la vigie du plan stratégique

La présidente appelle les candidatures pour le poste disponible au comité sur la réforme et la réussite et sur la vigie du plan stratégique, à la suite du retrait de Mme Lise Landry.

Mme Maryse Chevalier se propose;
M. Daniel B. Bisson propose Mme Johanne Beaulieu.

Mmes Johanne Beaulieu et Maryse Chevalier acceptent d'être mises en candidature.

À l'issue d'un vote secret, Mme Johanne Beaulieu est déclarée élue.

MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DES COMMISSIONS D'ÉTUDE ET DE COMITÉS

Résolution n° CC-041109-2075

ATTENDU la recommandation du comité ad hoc sur le fonctionnement du conseil des commissaires, à l'effet de maintenir tels quels les commissions d'étude et les comités du conseil;

ATTENDU que certains commissaires souhaitent changer de comité ou de commission d'étude;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'AMENDER comme suit la composition des commissions d'étude et des comités du conseil :

Commission d'étude éducative

Enlever les membres suivants : Mme Johanne Beaulieu et M. Denis Claude Blais et y inscrire MM. André Contant, Claude D'Amour et Claude Girard.

Commission d'étude administrative

Enlever les membres suivants : MM. André Contant, Claude D'Amour et Claude Girard et y inscrire Mme Johanne Beaulieu et M. Denis Claude Blais.

Comité de révision

Enlever le membre suivant : Mme Lise Landry et y inscrire MM. Daniel B. Bisson, Claude D'Amour, commissaire-parent, à titre de membres réguliers et MM. Denis Claude Blais, commissaire-parent et Alain St-Jean, à titre de substituts.

Comité sur la réforme et la réussite et sur la vigie du plan stratégique

Enlever le membre suivant : Mme Lise Landry et y inscrire Mme Johanne Beaulieu.

Adopté

PRÉSIDENCE DES COMMISSIONS D'ÉTUDE – ANNÉE 2004-2005

Appel des candidatures

Commission d'étude éducative

La présidente appelle les candidatures pour la présidence de la commission d'étude éducative.

Mme Maureen Pagé propose Mme Lyne Deschamps;
Mme Sandra East propose M. Claude Girard;
Mme Ginette Cyr propose Mme Maureen Pagé;
M. André Contant propose Mme Guylaine Richer.

Mmes Maureen Pagé et Guylaine Richer refusent d'être mises en candidature.
Mme Lyne Deschamps et M. Claude Girard acceptent.

À l'issue d'un vote secret, M. Claude Girard est déclaré élu.

Commission d'étude administrative

La présidente appelle les candidatures pour la présidence de la commission d'étude administrative.

M. Alain St-Jean propose M. Jocelyn Gardner;
M. Normand Lemay propose M. Daniel B. Bisson;
Mme Guylaine Richer propose M. Alain Portelance.

M. Alain Portelance refuse d'être mis en candidature. MM. Daniel B. Bisson et Jocelyn Gardner acceptent.

À l'issue d'un vote secret, M. Daniel B. Bisson est déclaré élu.

PRÉSIDENCE DES COMMISSIONS D'ÉTUDE – ANNÉE 2004-2005

Résolution n° CC-041109-2076

ATTENDU le maintien d'une commission d'étude éducative et d'une commission d'étude administrative;

ATTENDU qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner annuellement la présidente ou le président de ces commissions d'étude;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE DÉSIGNER M. Claude Girard comme président de la commission d'étude éducative;

DE DÉSIGNER M. Daniel B. Bisson comme président de la commission d'étude administrative.

Adopté

M. Normand Lemay quitte son siège à 22 h 55.

HUIS CLOS

Résolution n° CC-041109-2077

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 23 h.

Mmes Lyne Deschamps, Lise Landry et Thérèse Lessard quittent leur siège à 23 h 25.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-041109-2078

Il est proposé par M. Alain St-Jean

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 23 h 25.

M. André Contant quitte son siège à 23 h 30.

ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA RÉGION LAVAL-LAURENTIDES

Résolution n° CC-041109-2079

ATTENDU l'assemblée générale de l'ASCRLD qui se tiendra le 14 novembre 2004 au Mont-Gabriel;

Il est proposé par M. Claude Girard

DE SOUMETTRE à l'ACSRLR un projet d'amendement de ses règlements généraux, selon les termes du document présenté;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 346.

Adopté

Mme Josée Bastien quitte son siège à 23 h 35.

M. Alain St-Jean quitte son siège à 23 h 50.

Mme Johanne Beaulieu quitte son siège à 0 h.

POURSUITE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-041109-2080

Il est proposé par Mme Sandra East

DE POURSUIVRE la séance pour compléter l'ordre du jour.

Adopté

Il est 0 h.

Mme Johanne Roy quitte son siège à 0 h 5.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-041109-2081

Il est proposé par M. Jocelyn Gardner

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 0 h 10.

Paule Fortier, présidente

Michel Gratton, secrétaire général